



Formation juges 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré en Orientation Sub

Juge 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré



Les juges en orientation subaquatique peuvent avoir plusieurs fonctions ils sont essentiels à la pratique de notre sport. Ils assurent le bon déroulement des compétitions en sécurité et appliquent le règlement de notre discipline. Sans eux rien n'est possible

Formation juge fédéral orientation subaquatique 1^{er} degré

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre licencié FFESSM
- Etre âgé de 16 ans à la date de l'examen

Epreuves pratiques

Relevé et contrôle des distances à l'aide de la table de relevés et de l'alidade.

Epreuves théoriques

Les épreuves d'orientation techniques et sportives selon le règlement CMAS et CNOS

Les fonctions de juge

Formation juge fédéral orientation subaquatique 2^{ème} degré

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Etre licencié à la FFESSM

Etre âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen

Etre juge fédéral 1^{er} degré

Etre titulaire d'un brevet de secourisme valide

Epreuves pratiques

Relevé et contrôle des distances à l'aide de la table de relevés et de l'alidade

Epreuves théoriques

Les épreuves d'orientation techniques et sportives selon le règlement CMAS

Les fonctions de juge

Formation juge fédéral orientation subaquatique 3^{ème} degré

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Etre licencié à la FFESSM

Etre âgé de 20 ans révolus à la date de l'examen

Etre juge fédéral 2^{ème} degré

Etre titulaire d'un brevet de secourisme valide

Epreuves pratiques

Participer à l'organisation d'une compétition Coupe de France, championnats de France (avec mise en place des parcours).

Epreuves théoriques

L'organisation des épreuves

L'organisation fédérale

Notions juridiques

Les normes de sécurité fédérale

Les cartes des brevets de la Commission

